



# SPECIALISTE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

## avec BREVET FEDERAL

**NOUVEAU**

**50% à distance - 50% en présentiel**  
**Une soirée, un samedi matin toutes les 2**  
**semaines**



avec les aides fédérale et cantonale,  
ce projet de formation devient possible...

Le travail est reconnu comme étant un facteur d'intégration essentiel au succès de la société dans son ensemble. Dans ce contexte, les spécialistes en insertion professionnelle occupent des fonctions de coordinateur ou conseiller en insertion socioprofessionnelle ou encore de job coach.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

A vous qui :

- déployez votre activité professionnelle dans le domaine de l'insertion professionnelle
- êtes au contact de personnes dont l'accès au marché du travail ou le maintien en emploi est complexifié. **Ensemble**, vous travaillez à repérer les ressources personnelles et externes à activer pour envisager un retour durable sur le marché du travail
- évoluez dans un réseau qui demande à être entretenu et développé pour soutenir la prestation sociale attendue.

## 2 POSSIBILITES

Les 3 modules de formation peuvent être suivis dans le but de se présenter à l'examen professionnel fédéral et obtenir le titre professionnel de Spécialiste en insertion professionnelle avec brevet fédéral. L'aide financière fédérale et l'aide cantonale vous sont ouvertes.

Ces mêmes modules peuvent être choisis en fonction de besoins de formation continue sans volonté de viser le titre fédéral. Dans cette situation, vous ne pourrez pas faire de demande de soutien financier et les conditions d'admission à l'examen ne sont pas applicables.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un certificat fédéral de capacité, d'un baccalauréat ou d'une maturité, d'un certificat délivré par une école professionnelle, par une école spécialisée ou d'un titre jugé équivalent.
- **Et** pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans au moins dont 2 dans un domaine apparenté à un taux moyen d'au moins 80% ;
- **Et** peuvent justifier d'au moins 12 heures de supervision individuelle ou collective par un professionnel reconnu
- **Et** peuvent présenter les certificats de modules requis ou disposent d'attestations d'équivalence nécessaires
- **Et** s'être acquitté de la taxe d'examen et la remise du rapport de réflexion complet dans les délais impartis.

## INFORMATIONS GENERALES

### DUREE TOTALE :

- 29 jours répartis sur 13 mois ou à étaler sur au maximum 5 ans
- 4 jours d'accompagnement au travail d'examen
- **En option** : 2 jours de révision dans le mois qui précède l'examen professionnel

**MODULES** : 3 modules validés chacun par un certificat de compétences

**ORGANISATION** : 1 lundi soir de 17 :30 à 21 :00 à distance en présence d'un formateur suivi d'un samedi matin de 8 :30 à 12 :00 en présentiel toutes les 2 semaines

**LIEU** : JeunComm Formation – Avenue de la Borde 14 – 1018 Lausanne

**HORAIRES** : 17 :30 - 21 :00 / 8 :30 – 12 :30

**PRIX (SANS LES AIDES PUBLIQUES)** : CHF 12'000.- + taxe d'examen CHF 2'900.-

**PRIX (AVEC LES AIDES PUBLIQUES)** : CHF 3'500.-

## PROGRAMME DE FORMATION

L'offre de formation s'articule autour d'une introduction à la formation, de 3 modules et d'un accompagnement au travail d'examen :

0. Démarrer sa formation – 2 jours
  - a. S'approprier le profil professionnel
  - b. Apprendre à apprendre
  - c. Atelier d'Analyse de pratique professionnelle (APP) : l'amorce d'une démarche
1. Planifier et clarifier les mandats – 9 jours dont 2 jours d'APP
2. Accompagner et conseiller les participants – 9 jours dont 2 jours d'APP
3. Agir avec les parties prenantes - 9 jours dont 2 jours d'APP
4. Accompagnement au travail d'examen – 4 jours
5. **En option, Drill à l'examen** – 2 jours

La particularité de ce dispositif est de favoriser "**l'apprendre par l'analyse de pratiques professionnelles**" comme outil de formation pour renforcer l'identité, développer les compétences requises pour l'exercice de l'activité et entre autres accroître le niveau d'expertise. Nombreux sont les auteurs aujourd'hui à considérer l'analyse de pratiques professionnelles en travail social comme un outil au service de la qualité des prestations fournies à des bénéficiaires.

**DEMARRER SA FORMATION** fait partie du dispositif de formation et permet aux participants de s'approprier le profil de la profession, de travailler sur l'émergence/la consolidation d'une identité professionnelle de Spécialiste en insertion professionnelle et est utile pour se préparer aux examens face à des collègues d'experts. Une partie est aussi consacrée à poser des éléments de connaissance sur l'adulte en formation et les besoins inhérents à la reprise d'un parcours de formation.

#### **Intentions de PARTENAIRE FORMATION.CH :**

- Constituer le groupe
- Présenter le dispositif et les méthodologies de travail (auto-évaluation, travail à distance, analyse de pratiques professionnelles, gestion de projets, approche par problème, travailler avec une plateforme d'apprentissage)
- Informer pour réaliser son auto-évaluation au regard du profil professionnel du spécialiste de la migration pour identifier les zones de force et de fragilité qu'il s'agira de renforcer.
- Introduire la formation à distance sur « apprendre à apprendre » et engager le travail à partir de ce support
- S'approprier la plateforme d'apprentissage Moodle.

#### **APPRENDRE : QUELQUES TECHNIQUES POUR OPTIMALISER SON PARCOURS DE FORMATION**

##### **Objectifs pédagogiques :**

- Présenter les éléments qui émergent comme étant significatifs pour son propre processus d'apprentissage à partir des ressources en ligne mises à disposition
- Repérer pour nommer explicitement les ressources à activer tout au long de son parcours de formation
- Echanger pour construire une organisation de travail/de vie qui permette de respecter les temps de formation en présentiel, de travail personnel, et ceux consacrés aux travaux de validation des modules.

**Modalité pédagogique : Mooc à disposition – travail réflexif à restituer – feedback**

#### **L'AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES DU SPECIALISTE EN INSERTION PROFESSIONNELLE COMME FIL CONDUCTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION**

##### **Objectifs pédagogiques :**

- Partager en sous-groupe son auto-évaluation au regard du profil professionnel du Spécialiste en insertion professionnelle pour inventorier à plusieurs les ressources possibles à activer
- S'approprier le concept de compétences transversales pour alimenter leur auto-évaluation dans le journal de bord.

**Modalité pédagogique : processus autonome et travail réflexif à restituer – feedback**

**Durée :** 12 heures (2 jours) - Présentiel

**Coût :** CHF 700.-

## ACCOMPAGNEMENT AU TRAVAIL D'EXAMEN

### Objectifs pédagogiques :

- Décrire une situation professionnelle qui donne accès au travail réel du participant qui démontre la mobilisation des compétences attendues d'un spécialiste en insertion professionnelle qui sont nommées dans l'annexe 2 des directives
- Poser les pistes d'analyse de ladite situation.

**Modalité pédagogique : 4 soirées à distance en collectif, du travail autonome et 4 matinées en présentiel**

**Durée : 24 heures (4 jours)**

**Coût : CHF 1'350.-**

## SPECIALISTE EN INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC BREVET FEDERAL – PROFIL DE COMPETENCES

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles					
		1	2	3	4	5	6
A	Insérer dans le marché du travail	A1 Procéder à la clarification du mandat avec toutes les parties impliquées	A2 Mener un bilan initial de l'activité professionnelle avec la participante/le participant	A3 Élaborer un profil des compétences en collaboration avec la participante/le participant	A4 Soutenir la participante/le participant dans la recherche d'un projet professionnel	A5 Soutenir la participante/le participant lors d'un entretien d'embauche	A6 Accompagner l'entrée de la participante/du participant dans le marché du travail
		A7 Soutenir la participante/le participant après l'entrée dans le marché du travail pour l'exercice de son activité	A8 Soutenir la participante/le participant dans les situations conflictuelles et servir de médiateur/-trice entre les différentes parties prenantes	A9 Elaborer des bilans de la situation professionnelle du/de la participant/e	A10 Rédiger des rapports sur le déroulement de la mesure	A11 Mettre fin à une mesure d'accompagnement avec la participante/le participant, en tenant compte de son développement et le regard tourné vers l'avenir	
B	Développer et entretenir des réseaux professionnels	B1 Collaborer avec les différentes parties prenantes	B2 Soutenir la participante/le participant dans des échanges interdisciplinaires concernant les prochaines étapes de (re-)insertion	B3 Collaborer à des projets de développement et d'évolution des processus institutionnels	B4 Etablir des réseaux avec des employeurs/-euses potentiel-le-s		
		C1 Organiser les relations avec les parties prenantes de manière professionnelle	C2 Gérer ses propres ressources dans des situations quotidiennes	C3 Gérer les champs de tension en fonction des exigences des différentes parties prenantes	C4 Contribuer au développement continu dans son propre domaine de travail		
C	Garantir les rôles et les relations professionnelles						

## Module 1 : Planifier et clarifier des mandats

Ce module permet d'acquérir des connaissances approfondies en matière d'assurances sociales, sur le public cible concerné et sur les concepts d'accompagnement utiles à la fonction.

### Compétences visées (selon le profil de qualification)

- Procéder à la clarification du mandat avec toutes les parties impliquées
- Mener un bilan initial de l'activité professionnelle avec le participant
- Accompagner l'entrée du participant dans le marché du travail
- Rédiger des rapports sur le déroulement de la mesure
- Mettre fin à une mesure d'accompagnement avec le participant en tenant compte de son développement et le regard tourné vers l'avenir
- Organiser les relations avec les parties prenantes de manière professionnelle
- Gérer ses propres ressources dans des situations quotidiennes
- Gérer les champs de tension en fonction des exigences des différentes parties prenantes

### Evaluation du module

- Travail réflexif consigné dans un écrit (environ 32'000 caractères – espaces compris)

**Durée** : 9 jours

**Coût** : CHF 3'150.-

**Évaluation du module** : CHF 120.-

Le certificat modulaire est délivré si l'évaluation du module est réussie **et** le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%.

## Module 2 : Accompagner et conseiller les participants

Ce module permet de conduire des démarches de bilans de compétences adaptés aux profils des participants. Il ouvre l'accès à un renforcement de la connaissance des marchés de travail et de la formation et travaille à la réalisation de dispositifs d'insertion professionnelle pertinents.

### Compétences visées (selon le profil de qualification)

- Élaborer un profil des compétences en collaboration avec le participant
- Soutenir le participant dans la recherche d'un projet professionnel
- Soutenir le participant lors d'un entretien d'embauche
- Soutenir le participant après l'entrée dans le marché du travail pour l'exercice de son activité
- Soutenir le participant dans les situations conflictuelles et servir de médiateur entre les différentes parties prenantes
- Élaborer des bilans de la situation professionnelle du participant
- Organiser les relations avec les parties prenantes de manière professionnelle
- Gérer ses propres ressources dans des situations quotidiennes
- Gérer les champs de tension en fonction des exigences des différentes parties prenantes

### Evaluation du module

- Analyse d'une vidéo y compris présentation et feed-back
  - Préparation : 30 minutes
  - Présentation et feed-back : 15 minutes
- **Durée** : 9 jours
- **Coût** : CHF 3'150.-
- **Évaluation du module** : CHF 190.-

Le certificat modulaire est délivré si l'évaluation du module est réussie **et** le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%.



### Module 3 : Agir avec les parties prenantes

Ce module permet d'acquérir des compétences opérationnelles ciblées visant une recherche de solutions dans un contexte interculturel. Ce qui comprend des connaissances sur les mécanismes, le cadre légal et les méthodologies de la communication, le conseil, l'accompagnement et l'encadrement.

#### Compétences visées (selon le profil de qualification)

- Collaborer avec les différentes parties prenantes
- Soutenir le participant dans des échanges interdisciplinaires concernant les prochaines étapes de l'insertion
- Collaborer à des projets de développement et d'évolution des processus institutionnels
- Établir des réseaux d'employeurs potentiels
- Organiser les relations avec les parties prenantes de manière professionnelle
- Gérer ses propres ressources dans des situations quotidiennes
- Gérer les champs de tension en fonction des exigences des différentes parties prenantes
- Contribuer au développement continu dans son propre domaine de travail

#### Évaluation du module

- Critical Incidents avec questions orales complémentaires : 30 minutes
- **Durée** : 9 jours
- **Coût** : CHF 3'150.-
- **Évaluation du module** : CHF 190.-

Le certificat modulaire est délivré si l'évaluation du module est réussie **et** le taux d'absence aux séquences de formation n'excède pas les 10%.

Le programme de formation est construit de manière à permettre à toutes les personnes inscrites dans le cursus de se présenter à l'examen professionnel fédéral du brevet de "**Spécialiste en insertion professionnelle**". C'est donc à partir des documents officiels qui régissent la profession que la proposition de formation a été développée.

## RENSEIGNEMENT

**PARTENAIRE FORMATION.CH**

**LAURENCE PERRETEN**

[laurence.perretten@partenaire-formation.ch](mailto:laurence.perretten@partenaire-formation.ch)

079 150 79 30

## SEANCE D'INFORMATION EN LIGNE

**PARTENAIRE FORMATION.CH** organise des séances d'information par visioconférence sur demande. Il est possible de les planifier dans les institutions qui en font la demande (minimum 5 collaborateurs concernés).

## CALENDRIER

A disposition sur le site internet dans la rubrique « Infos pratiques » :

<https://www.partenaire-formation.ch/specialiste-de-la-migration>

## REPARTITION DU TEMPS DE FORMATION

- 198 heures de présentiel (33 jours)
- 200 heures de travail personnel (y compris les lectures, les travaux de validation des modules et le projet final)

## Spécialiste en insertion professionnelle

# BULLETIN D'INSCRIPTION

### Informations personnelles :

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA / Localité

Téléphone privé

Mail privé

### Informations professionnelles :

Employeur

Adresse

NPA / Localité

Téléphone professionnel

Fonction dans l'institution

Mail professionnel

**Adresse de facturation :**

adresse personnelle

adresse professionnelle

**Je m'inscris à :**

Introduction + 3 modules en visant  
l'examen + Acc. Travail examen

la formation uniquement

**Montant :**

CHF 12'000.- + finance d'examen

CHF 11'500.- (formation seule)

En cas de désistement, le montant dû est calculé comme suit :

- 60 jours avant le démarrage de la formation = 30% du prix
- 30 jours avant le démarrage de la formation = 80% du prix
- 10 jours avant le démarrage de la formation = 100% du prix

La formation démarre sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Le participant est responsable des démarches à entreprendre et des délais à respecter pour son inscription à l'examen professionnel fédéral de Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales.

Le signataire certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus et l'authenticité des diplômes et certificats remis dans son dossier et atteste avoir pris connaissance puis accepté les conditions générales annexées.

A réception du bulletin d'inscription, la démarche d'inscription se poursuit avec la remise d'un dossier (pièces usuelles à fournir) et la participation à un entretien avec la direction de **PARTENAIRE FORMATION.CH**

Lieu et date :

Signature :

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

## INSCRIPTIONS

Elles sont enregistrées par ordre d'arrivée jusqu'à la limite des places disponibles.

Un délai d'inscription est fixé au plus tard à 10 jours avant la date de démarrage de la formation pour permettre à **PARTENAIRE FORMATION.CH** de confirmer la formation auprès de tous les partenaires : les participants et leurs employeurs ainsi que les formateurs ou le cas échéant d'annuler la session si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint.

Les participants reçoivent toutes les informations relatives au cours par mail y compris leur accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

## LIEUX ET HORAIRES

**PARTENAIRE FORMATION.CH** louent des salles de formation auprès de partenaires qui exercent dans le champ de la formation. Les lieux sont choisis en fonction de leur situation géographique centralisée et favoriser ainsi les déplacements en transports publics. Les équipements des locaux font l'objet d'une attention particulière. **PARTENAIRE FORMATION.CH** peut organiser les formations dans d'autres cantons si régionalement, le nombre minimum de participants est atteint.

En principe, les horaires indicatifs sont : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h15. Deux pauses de 20 minutes sont intégrées dans cette proposition. La durée journalière de formation est de 6 heures. Si des modifications de l'horaire interviennent pour répondre à des contraintes particulières, le temps effectif de formation est **toujours** de 6 heures.

## SUPPORTS DE COURS

**PARTENAIRE FORMATION.CH** travaille avec une plateforme d'apprentissage Moodle. Dès la confirmation de la formation, les participants reçoivent un accès avec un mot de passe à changer et pourront ainsi bénéficier pendant toute la durée de la formation aux ressources mises en ligne par les formateurs. Ces ressources ne nécessitent pas d'être imprimées et peuvent être consultées depuis un ordinateur portable, tablette ou Smartphone. Le choix de l'impression est laissé libre à chacun en fonction de ses besoins et sensibilité.

## FRAIS DE FORMATION

Aucune finance d'inscription n'est facturée. Seul le montant figurant sur le descriptif de la formation fait l'objet d'une facturation. La facture est envoyée dès la confirmation du cours et **payable avant** le démarrage de la session.

En cas d'échec à l'examen conduisant à l'obtention d'un brevet fédéral, l'accès à la session de formation suivante est ouvert sans frais. Seule la finance d'inscription à l'examen est due. **PARTENAIRE FORMATION.CH** propose un entretien pour accompagner le participant dans l'identification des zones de fragilité qui ont conduit à ce résultat.

## DESISTEMENT

En cas de désistement, le montant dû est calculé comme suit :

- 60 jours avant le démarrage de la formation = 30% du prix
- 30 jours avant le démarrage de la formation = 80% du prix
- 10 jours avant le démarrage de la formation : 100% du prix

Un certificat médical ne donne pas droit au remboursement. La facture est due aux conditions ci-dessus.

**PARTENAIRE FORMATION.CH** se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

## ATTESTATION

Une attestation est délivrée pour chaque module si les travaux ont été validés et qu'aucune facture ne soit en souffrance. La présence est inhérente à la réussite des évaluations de modules.

## INSCRIPTION AUX EXAMENS FEDERAUX

Le participant est responsable des démarches à entreprendre et des délais à respecter pour son inscription à l'examen professionnel fédéral et pour d'éventuels dépôts de travaux d'examen.

## RESPONSABILITE

Le signataire du bulletin d'inscription certifie l'exactitude des informations fournies et l'authenticité des diplômes et certificats remis dans son dossier.

**PARTENAIRE FORMATION.CH** décline toute responsabilité pour les vols et objets perdus par les participants dans les locaux dédiés à la formation.

## DISPOSITIONS PARTICULIERES

Le programme des formations, les prix et les conditions générales peuvent être modifiées en tout temps.

## DISPOSITIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNÉES

Les données des participants sont traitées dans le but pour lequel elles ont été collectées et sont proportionnelles aux besoins d'information liés aux activités de formation. Elles ne sont pas transmises à des tiers et sont détruites dans la 5<sup>ème</sup> année de la fin des relations contractuelles à l'exception des attestations de formation et des pièces comptables. À tout moment, un participant peut demander par écrit l'accès aux données qui le concerne.

L'enregistrement des séquences de formation ne sont admises qu'en cas exceptionnels (pandémie) pour autant que tous les participants et formateurs concernés aient donné explicitement leur accord. En signant le bulletin d'inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance des dispositions en vigueur concernant le traitement de ses données.